

Supplément au
magazine municipal

Grézieu
la Varenne

**vivre
Grézieu**

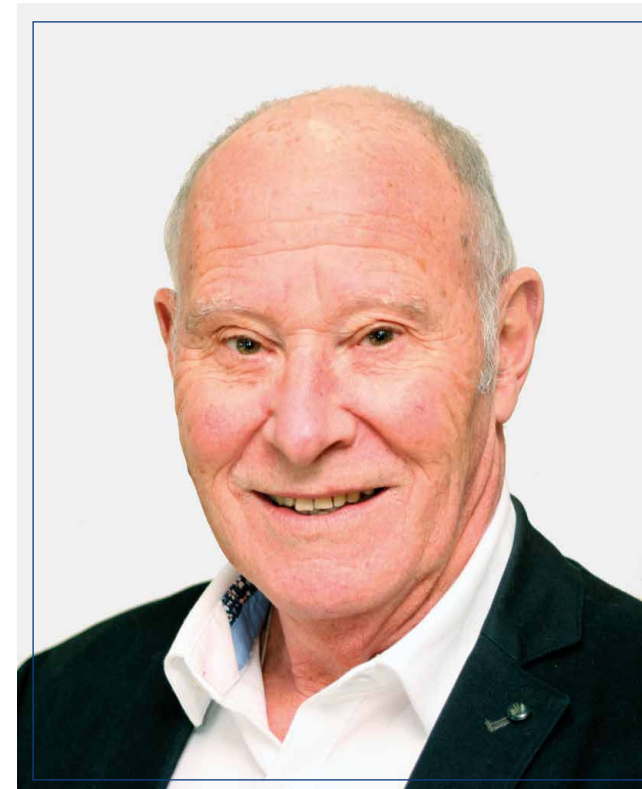
Spécial bilan
de mi-mandat

**Septembre
2023**



2020-2026 **BILAN & PROSPECTIVES**





BERNARD ROMIER
Maire de Grézieu la Varenne

“ (...) la municipalité de Grézieu la Varenne ne manque pas de projets que nous souhaitons réaliser en cette seconde partie de mandat, avec la participation et l’implication de toutes et tous (...) ”

Bilan mi-mandat, perspectives

Après avoir sollicité et reçu la confiance des Grézirois, les élus de la majorité municipale souhaitent vous informer sur l’état d’avancement du programme pour lequel ils ont été élus en mars 2020.

Nous sommes une équipe à votre service et nous travaillons collectivement à la concrétisation de nombreux projets dont l’ambition est d’améliorer votre qualité de vie.

Nous souhaitons vous présenter une rétrospective des projets réalisés, mais aussi donner une vision prospective des actions à développer, avant la fin du mandat.

C’est moins l’énumération des équipements qui doit être relevée que le souci d’économie et de durabilité avec lequel ils ont été réalisés. Ceci est la marque d’un Conseil

municipal où les différences importent moins que le souci d’efficacité sur le terrain et que l’élaboration des projets.

Cette efficacité est due à la mixité des compétences, aux complémentarités entre l’expérience des anciens et le dynamisme des nouveaux, entre l’imagination des techniciens, le professionnalisme des agents municipaux et la rigueur des gestionnaires.

Pour l’avenir, la municipalité de Grézieu la Varenne ne manque pas de projets que nous souhaitons réaliser en cette seconde partie de mandat, avec la participation et l’implication de toutes et tous : habitants de notre commune et élus. ●

Commune opposée au contournement de l’Ouest lyonnais

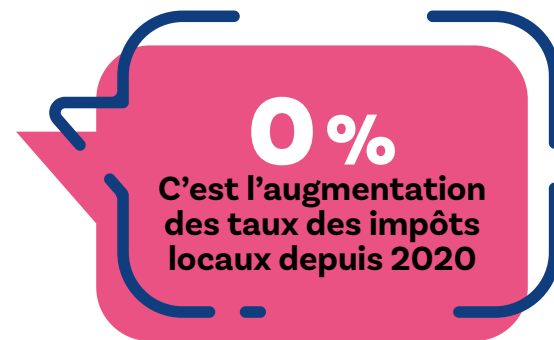
FINANCES COMMUNALES

Une gestion responsable

La gestion raisonnée des finances permet à notre Commune d'absorber les crises successives (crise sanitaire, inflation et forte augmentation des coûts de l'énergie) et les besoins d'une population grandissante, tout en continuant d'investir sans avoir à actionner le levier fiscal conformément à nos engagements pris devant les Grézirois en 2020.

La fiscalité locale

Depuis trois ans, la Commune de Grézieu la Varenne maintient les taux d'imposition grâce à une gestion financière rigoureuse. Au-delà de l'engagement politique de la Municipalité, ne pas toucher aux taux permet d'atténuer les effets des revalorisations annuelles des bases locatives décidées par l'État.

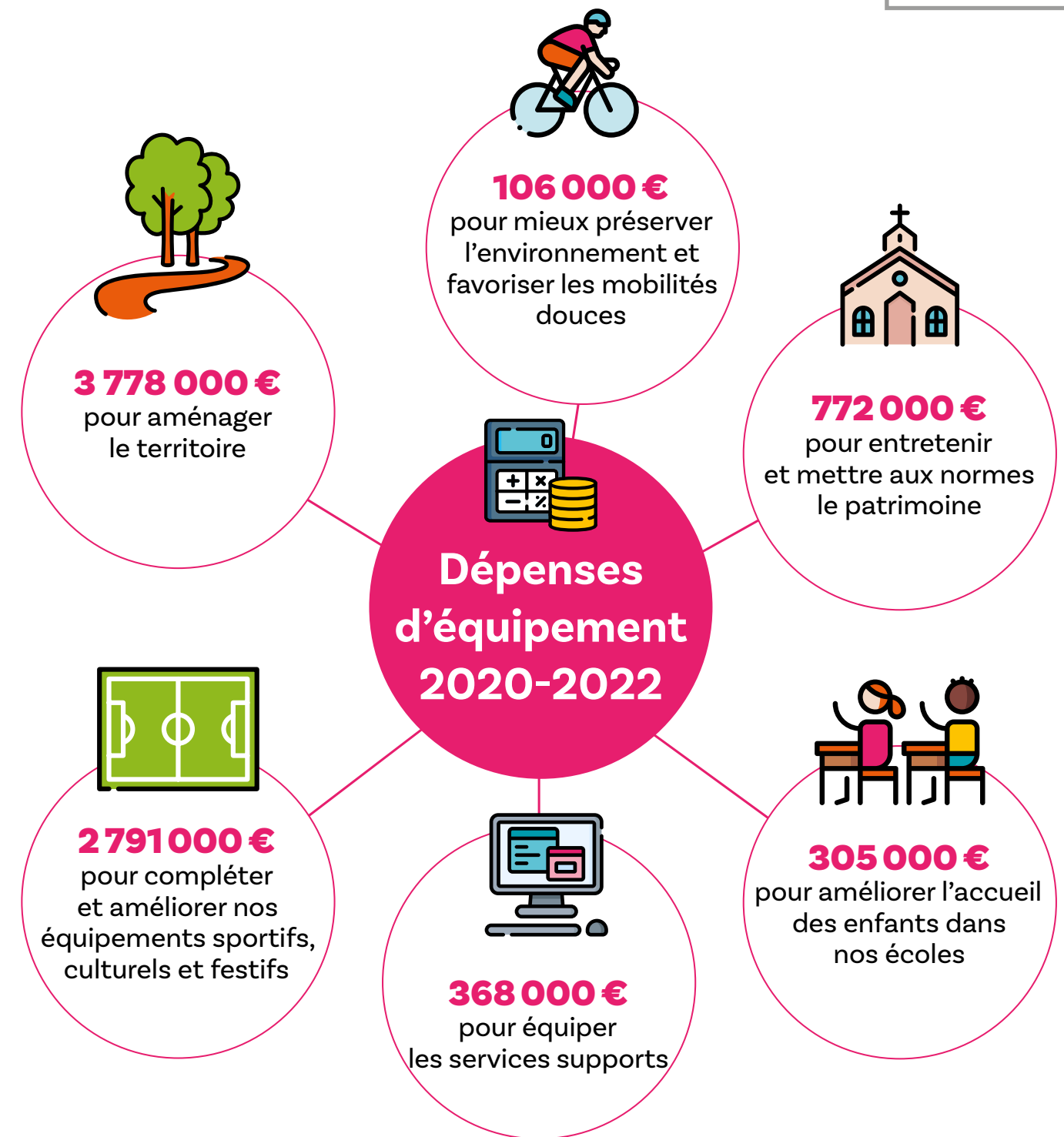


La dette

La Commune poursuit son désendettement, aucun emprunt n'ayant été souscrit depuis 2017. En 2023, le montant de l'encours de dette par habitant s'élève à 378 € et reste faible par rapport à celui des communes de la même strate (796 €).

Le financement des investissements

Transition énergétique, numérique, rénovation du patrimoine et des réseaux... la recherche de subventions et de co-financements reste une priorité pour renforcer les marges de manœuvre financières de la commune.



ET DEMAIN ?

FINANCES

Une gestion maîtrisée

L'équipe municipale s'attachera sur la deuxième partie du mandat à poursuivre sa gestion budgétaire et financière rigoureuse, afin de pouvoir réaliser les projets prévus dans le plan pluriannuel d'investissements tout en maîtrisant l'endettement de la Commune.



LE CCAS

Contribuer au mieux-être de tous



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a pour vocation de favoriser un mieux-être social pour tous et de créer des mesures visant à réduire certaines inégalités sociales. Il est composé, de façon paritaire, de membres élus au Conseil municipal et de membres représentant les associations ayant une action sociale au sein de la commune.

Les aides sociales du Centre communal d'action sociale interviennent en complément des autres systèmes d'aides départementales, régionales...

Entre 2020 et 2023 : un **budget en hausse** du CCAS porté notamment par une subvention communale substantielle de 12 000 euros en 2020 à 20 000 euros en 2023.

16 bénévoles se relaient pour porter un repas aux Grézirois qui le souhaitent. Le repas commandé auprès de la cuisine centrale de la Clinique de Vaugneray est facturé 6,25 euros. Les repas sont livrés du lundi au vendredi, avec la possibilité de repas commandés du lundi au samedi.

Après la crise sanitaire, nous avons pu nous retrouver avec nos aînés autour d'un repas festif. Des colis de Noël ont été distribués avec l'aide des enfants du CME.



Depuis janvier 2021, 31 logements sociaux ont été livrés sur la commune, au 20 avenue Émile Evellier. 12 logements sur les 31 existants sont gérés par le bailleur social Alliadé Habitat.

En 2023, une convention de coopération expérimentale a été signée entre le département du Rhône et le CCAS (coordination des services), convention innovante pour que chaque usager soit informé de l'utilisation de ses données personnelles nécessaires à la constitution de son dossier social et de son suivi. La Maison du Rhône reste en charge de la sollicitation des aides définies par le droit commun alors que le CCAS poursuit le développement et l'octroi d'aides facultatives, aides proposées collégialement par les membres du CCAS lors de chaque Conseil d'administration.



Chaque année, fin novembre, les membres du CCAS, les élus et les bénévoles Grézirois se mobilisent pour la banque alimentaire. Les Grézirois demandeurs bénéficient ainsi de cette aide après étude de leur situation familiale par le conseil d'administration du CCAS.

Le CCAS de Grézieu la Varenne a conventionné avec les TCL afin de permettre aux Grézirois de bénéficier d'abonnements gratuits ou solidaires (10 euros/mois) sous conditions de ressources et de situations. Depuis 2021, le CCAS peut valider et créditer ces cartes de transport.

Depuis 2021, le CCAS accompagne les Grézirois dans le paiement des **consommations d'énergies**, notamment les personnes qui perçoivent déjà

automatiquement le "Chèque énergie" dont le montant est calculé en fonction des ressources du ménage. Le CCAS propose une aide complémentaire pour le règlement des factures d'énergie, versée directement au fournisseur d'énergie signalé par le demandeur.

Le Conseil d'administration du CCAS a institué un dispositif pour inciter à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Ce dispositif consiste en l'octroi d'une aide financière pour permettre aux personnes de 16 ans et plus résidant sur la commune d'accéder à une

solution de mobilité peu polluante, bonne pour la santé et moins coûteuse. L'aide du CCAS prend la forme d'une somme forfaitaire de 200 € pour l'acquisition d'un **vélo à assistance électrique (VAE)** neuf et homologué.

Le CCAS et la CAF proposent une prise en charge financière à hauteur de 180 euros pour chaque **séance de médiation familiale**, avec un reste à charge pour le demandeur de 20 euros par séance. ●



ET DEMAIN ?

SOCIAL

Être toujours au plus proche des Grézirois

Une fête intergénérationnelle

La commission LISS (Liens Intergénérationnels, Solidarité, Séniors) souhaite développer le lien intergénérationnel à travers des moments festifs. La crise sanitaire nous a imposé pendant presque trois ans un éloignement générationnel. Avant la fin de l'année 2023, la commission va organiser un après-midi de "danse en ligne" favorisant la participation de chaque Grézirois, quel que soit son âge.

Une troisième assistante sociale à 80% au SIPAG

À partir de cette deuxième moitié d'année, une troisième assistante sociale, Julie Bayle-Sassi, a été recrutée au SIPAG pour un travail à 80%. L'augmentation de la population des plus de 60 ans et les problématiques liées au grand âge ont révélé très clairement le besoin d'une professionnelle supplémentaire afin d'assurer des entretiens personnalisés et apporter rapidement des réponses adaptées. C'est tout un maillage de services et d'acteurs qui va pouvoir perdurer au bénéfice des seniors sur notre territoire, notre commune.

Une collaboration étroite CPTS-CCAS-SIPAG

La CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) est une instance qui fédère et coordonne l'action des professionnels de santé. Le SIPAG, syndicat intercommunal des personnes de plus de 60 ans, développe des actions de prévention et



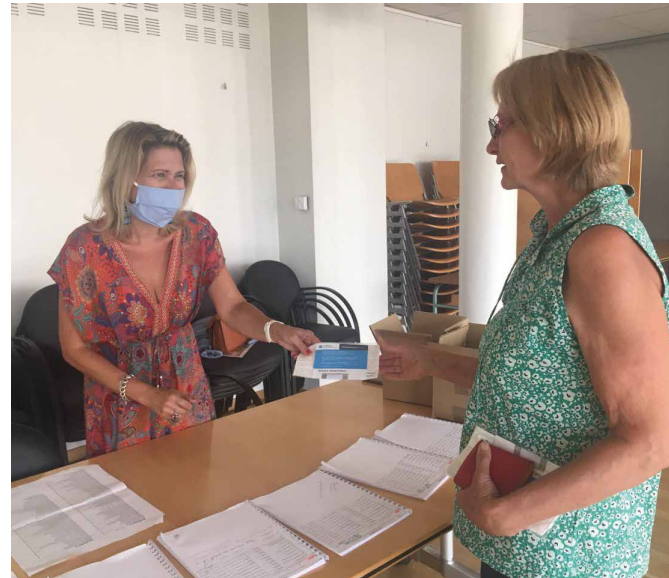
d'accompagnement des besoins des seniors comme des aînés. Les actions conjointes CPTS-SIPAG et CCAS auront vocation à développer des services à la personne dans le champ de la santé, de l'accompagnement psycho-social et au service des aidants. Bien vieillir et mieux vieillir à Grézieu la Varenne, c'est déjà possible grâce à un ensemble d'activités portées par le SIPAG et par l'association Le Lierre. Cette collaboration, c'est l'assurance d'une vie sereine sur notre commune.



Une convention CHARMANON-CCAS

Charmanon est une maison centrale dans notre commune, fruit de l'association "Les Petits frères des pauvres". Elle propose de soutenir l'action sociale de Grézieu la Varenne en offrant deux chambres d'hébergement en cas d'urgence pour une durée courte avant de trouver une solution pérenne et adaptée à la situation. La convention est en cours de rédaction. ●





GESTION de la crise COVID

À partir du 13 mars 2020, nous avons vécu une période inédite. Il convient de rendre hommage au personnel communal qui a mis en œuvre de nouveaux services aux habitants. Les agents des services publics municipaux se sont mobilisés pour appliquer les mesures liées au contexte sanitaire. Ils ont fait preuve de réactivité et de professionnalisme pour garantir le service public auquel chaque administré a droit.

TOUS les agents ont permis d'assurer la continuité de la vie communale, en s'adaptant à la situation et en faisant preuve d'initiatives. MERCI à eux.

Il convient également de noter le très grand élan de solidarité qui s'est manifesté : de très nombreux habitants de notre commune ont été bénévoles pour faire les courses, retirer les médicaments en pharmacie, porter les repas... afin d'aider les personnes les plus en difficulté. ●



SOLIDARITÉ avec l'Ukraine

En partenariat avec l'Association Lyon Ukraine, la Commune de Grézieu la Varenne a ouvert, dès le 2 mars 2022, un point de collecte en mairie afin de rassembler des denrées et du matériel nécessaire à la population ukrainienne. Un élan de solidarité s'est fait ressentir dès les premiers jours. Une centaine de cartons a pu être transportée à destination de l'Ukraine avec à l'intérieur des produits pour



bébé, de la nourriture, du matériel médical ou encore des produits d'hygiène. Une vingtaine de familles s'est également proposée pour accueillir des réfugiés à leur domicile. Nous remercions sincèrement tous les Grézirois pour leur aide si précieuse, que ce soit par des dons ou par du bénévolat dans l'organisation de cette collecte. ●



LES COMITÉS DE QUARTIER

contribuent à l'amélioration du cadre de vie

Depuis deux mandats, des correspondants de quartier veillent et informent la municipalité des améliorations à apporter aux quatre coins de Grézieu la Varenne.

Pour ce mandat, nous avons souhaité aller plus loin en créant 14 comités de quartier répartis dans tout le village qui ont la possibilité de porter des projets pour l'amélioration du cadre et de la qualité de vie au quotidien. Une charte de participation citoyenne a été élaborée à cette occasion. Aujourd'hui, près de 70 Grézirois(e)s sont membres de ces comités de quartier et participent activement à l'amélioration de la qualité de vie des villageois(e)s. Cette démocratie de participation vient en renfort de la démocratie représentative exprimée par le suffrage universel, qui donne aux seuls élus la légitimité de décider. Elle joue un rôle essentiel dans l'animation de la vie du quartier, l'approfondissement de l'expertise citoyenne et la prise en compte des besoins des habitants. La participation citoyenne a commencé à fonctionner dans le respect des contraintes sanitaires, c'est-à-dire virtuellement. Aller à la rencontre des Grézirois, les écouter et tenir compte de leurs remarques et propositions, c'est la priorité de notre mandat. Pour cela, un adjoint délégué à la participation citoyenne a été nommé.

Depuis la fin de la pandémie, un comité de participation citoyenne regroupant des représentants de chacun des 14 quartiers, les élus de la commission participation citoyenne et les élus composant l'exécutif de la municipalité s'est réuni régulièrement à l'automne et au printemps. Ce comité a permis à la municipalité de présenter les actions en cours et à venir et aux membres des comités de quartiers de poser leurs questions ou de proposer des idées d'amélioration de leur quartier.



Les questionnements, propositions et demandes des comités de quartiers ou des habitants ont abouti à de nombreuses réalisations sur la commune depuis le début du mandat.

En 2020

- Création d'un cheminement piétonnier pour relier la voie douce du chemin des Voyageurs à l'entrée de l'école maternelle
- Agrandissement du parking de l'école maternelle
- Ajout de rack à trottinette en école élémentaire
- Installation de box à vélos sur le parking du gymnase



- Aménagement du chemin du Drut
- Installation d'un distributeur automatique de billets géré par la municipalité en remplacement de celui de la Poste



En 2021

- Mise en agglomération d'une partie de la RD489
- Mise en sens unique partiel de la rue de la Roseaie
- Création d'un parking derrière la halle
- Création de cheminements piétons sur la commune
- Réactivation du partenariat avec la gendarmerie en nommant des citoyens référents sécurité dans chaque quartier
- Agrandissement du parking de l'école de la Voie Verte
- Retour de la benne à déchets verts sur la commune

En 2022

- Sécurisation du rond-point de la route de Pollionnay
- Fermeture de la zone herbeuse entre l'école maternelle et la Voie Verte afin d'avoir un extérieur sécurisé et végétalisé supplémentaire pour les enfants
- Réfection et création de trottoirs rue des Attignies



- Installation du composteur collectif du bourg, place Jasserand, et du composteur collectif à côté de l'école élémentaire

En 2023 (déjà réalisé)

- Chemin du Rat : réalisation d'un cédez le passage chemin du Rat, au droit du chemin du Michon. ●



LES "P'TIT DÈJ DE QUARTIER"

Un temps d'échange convivial

Une action permettant les échanges est le "p'tit dèj de quartier". Les élus viennent offrir le petit-déjeuner à un quartier, traditionnellement au printemps et à l'automne. C'est l'occasion d'échanger en toute convivialité sur les spécificités du quartier, les aménagements en cours ou réalisés, mais également l'opportunité pour les Grézirois(e)s de poser leurs questions directement au Maire et à ses adjoints. Sur cette première partie de mandat, un p'tit dèj a déjà été organisé dans huit quartiers sans compter celui que nous venons d'organiser samedi 30 septembre dernier pour le quartier La Léchère / Les Cornures / Les Mouilles. ●



LA CONSULTATION DES HABITANTS

Temps fort de la participation citoyenne

Depuis le début du mandat, deux consultations citoyennes ont été conduites.

La première a demandé aux Grézirois(e)s de choisir entre la rénovation de la salle des fêtes actuelle ou la construction d'une nouvelle salle excentrée du centre. Vous avez choisi la rénovation à plus de 80%. La seconde consultation a demandé aux Grézirois(e)s de proposer des idées concernant le devenir de l'ancienne école maternelle. Les idées majoritaires serviront de base à l'élaboration de différents projets qui seront également soumis aux habitants. ●



LA COMMUNE n'oublie pas ses jeunes

Avant chaque grande élection nationale, une cérémonie de citoyenneté à destination des jeunes qui votent pour la première fois est organisée. Sur ce mandat, une cérémonie a été organisée avant les élections présidentielle et législatives en 2022.



La Commune est également l'une des premières du secteur à avoir mis en place en 2008 un Conseil municipal d'enfants regroupant des élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de la commune. L'élection de ce conseil permet à l'ensemble des élèves de CM1, chaque année, de vivre l'expérience d'un vote "comme les grands": les listes se constituent, font



leur campagne puis les enfants reçoivent leur carte d'électeur, votent en passant dans l'isoloir et signent le registre des votes. Les 15 membres du Conseil municipal d'enfant choisissent chaque année un projet comme par exemple la création d'un labyrinthe végétal ou le tournage d'une vidéo de présentation du village. ●



ET DEMAIN ?

Afin de continuer le développement de la participation citoyenne, la municipalité a souhaité recruter un agent spécialement dédié à la communication et à la participation citoyenne. Cette agent vient d'arriver sur notre commune. Elle aura notamment en charge l'animation des comités de quartier et la bonne compréhension de la charte créée en début de mandat.



Nous souhaitons organiser un "p'tit dèj de quartier" dans l'ensemble des 14 quartiers de la commune. Nous allons donc programmer ces rendez-vous pour

les six quartiers qui n'ont pas encore accueilli ce moment d'échange.

Une consultation permettant aux Grézirois(e)s de se positionner sur un projet pour le devenir du site de l'ancienne école maternelle va être réalisée courant 2024. Sur le même registre, un appel à projet va être lancé. Il s'agit d'un concours de créativité pour l'embellissement du rond-point du Tupinier.

Pour les jeunes, une cérémonie de citoyenneté va être organisée en 2024 avant les élections européennes.

Et, bien sûr, la municipalité n'oublie pas les demandes des habitants. Voici les projets prévus en 2023 - 2024 :

- Installation de bancs sur la voie verte
- Sécurisation du rond-point du Tupinier
- Sécurisation par marquage au sol chemin du Michon et chemin du Rat
- Sécurisation par marquage au sol chemin de la Morellièrre
- Emplacement réservé rue de la Morellièrre pour créer une voie sécurisée jusqu'à la voie verte
- Éclairage de la Voie Verte au niveau du chemin de la Morellièrre. ●



URBANISME

De nombreuses améliorations sur la Commune

Le 18 décembre 2020, le **local technique et festif** attenant à la Halle a été livré. Cet espace de 135m² est composé d'un local de stockage, d'un local technique, de sanitaires, d'un local pour le comité des fêtes et d'une buvette donnant soit sur la Halle, soit sur une terrasse ouverte sur les terrains de boules, les jeux d'enfants et le skate-park.

Un nouveau parking a été créé à l'arrière de la Halle permettant la jonction entre la rue Finale en Émilie et la route du col de la Luère.

Depuis janvier 2022, vos demandes d'autorisation d'urbanisme sont dématérialisées.



DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Pour toute demande d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir), vous pouvez déposer l'ensemble de votre dossier sur Internet : formulaire de demande, pièces jointes (plans, notices explicatives...).

Vous devez au préalable créer un compte sur le site <https://sve.sirap.fr>, que vous pourrez réutiliser par la suite pour déposer d'autres demandes d'urbanisme.

Une procédure de modification de droit commun du PLU a été engagée. Les évolutions envisagées dans le cadre de cette procédure sont les suivantes :

- La modification à la marge des six Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) pour supprimer les règles d'alignement, de hauteur et les caractéristiques architecturales, en application de l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Lyon n° 20LYO2357 en date du 15 juin 2021 ;
- L'ouverture à l'urbanisation de la zone 1AU de la Morellière, réservée aux équipements d'intérêts collectifs et aux activités économiques (bureau, artisanat).

Cette procédure est une modification simplifiée et ne permet pas d'effectuer de modifications de zonage. ●

LA VIDÉO-PROTECTION

Pour une commune plus sûre

Début 2021, la commune de Grézieu la Varenne s'est équipée de **caméras de vidéoprotection** implantées stratégiquement sur son territoire. Ce travail a été mené de front avec la Gendarmerie nationale. Une vingtaine de caméras a été déployée dans les lieux de vie (mairie, Halle et ses

abords, carrefour du centre-bourg) ainsi que sur les accès principaux du village. L'objectif est double : d'une part, prévenir les actes de délinquance, d'autre part, aider les forces de police et de gendarmerie en leur fournissant des images sur demande du Procureur de la République. ●



ET DEMAIN ?



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Les trois principaux projets pour l'aménagement de l'espace public prévus sur ce mandat sont la **réhabilitation et l'extension de la salle des fêtes**, le **réaménagement du site de l'ancienne maternelle** ainsi que la **rénovation de la Halle** comme de son secteur.

Réhabilitation et extension de la salle des fêtes

Le permis de construire a été déposé le 2 mai 2023, il est en cours d'instruction et les travaux sont prévus début 2024. Comme souhaité lors de la consultation citoyenne proposée sur ce projet, la façade du bâtiment sera conservée afin de préserver le patrimoine architectural de la commune. Nous communiquerons dans un prochain magazine les plans de cette nouvelle salle des fêtes.



Réaménagement du site de l'ancienne maternelle

Nous avons lancé au mois de juin 2022 une consultation citoyenne sur le devenir de ce site. Nous avons eu 137 retours et les suggestions se regroupaient autour de trois grands pôles : jeunesse, associatif et

espaces verts. D'autres idées telles que coworking, pôle médical, parking, ressourcerie, commerces... ont été évoquées. Comme nous nous étions engagés, deux ou trois projets reprenant ces différentes suggestions vont être étudiés et vous seront présentés lors d'une seconde consultation citoyenne.

Rénovation de la Halle et de son secteur

L'étude va être lancée en 2024. Nous avons prévu d'intégrer dans cette étude les différentes liaisons entre les pôles du centre bourg : secteur de la Halle (Halle, médiathèque, mairie), site de l'ancienne école maternelle et salle des fêtes. Lorsque le projet sera élaboré, nous vous le présenterons dans le magazine de la commune.

Numérotation métrique

Une action de numérotation métrique est programmée sur notre commune. Celle-ci se fera progressivement et concernera dans un premier temps (2024) le secteur des Pierres Blanches et la route du col de la Luère, ceci afin de faciliter les recherches d'adresses et avoir l'assurance d'être géolocalisable sur les GPS, simplifiant les explications pour que les intervenants puissent arriver chez vous sans difficultés.

Plan local d'urbanisme

Finalisation de la procédure de modification de droit commun du PLU. ●

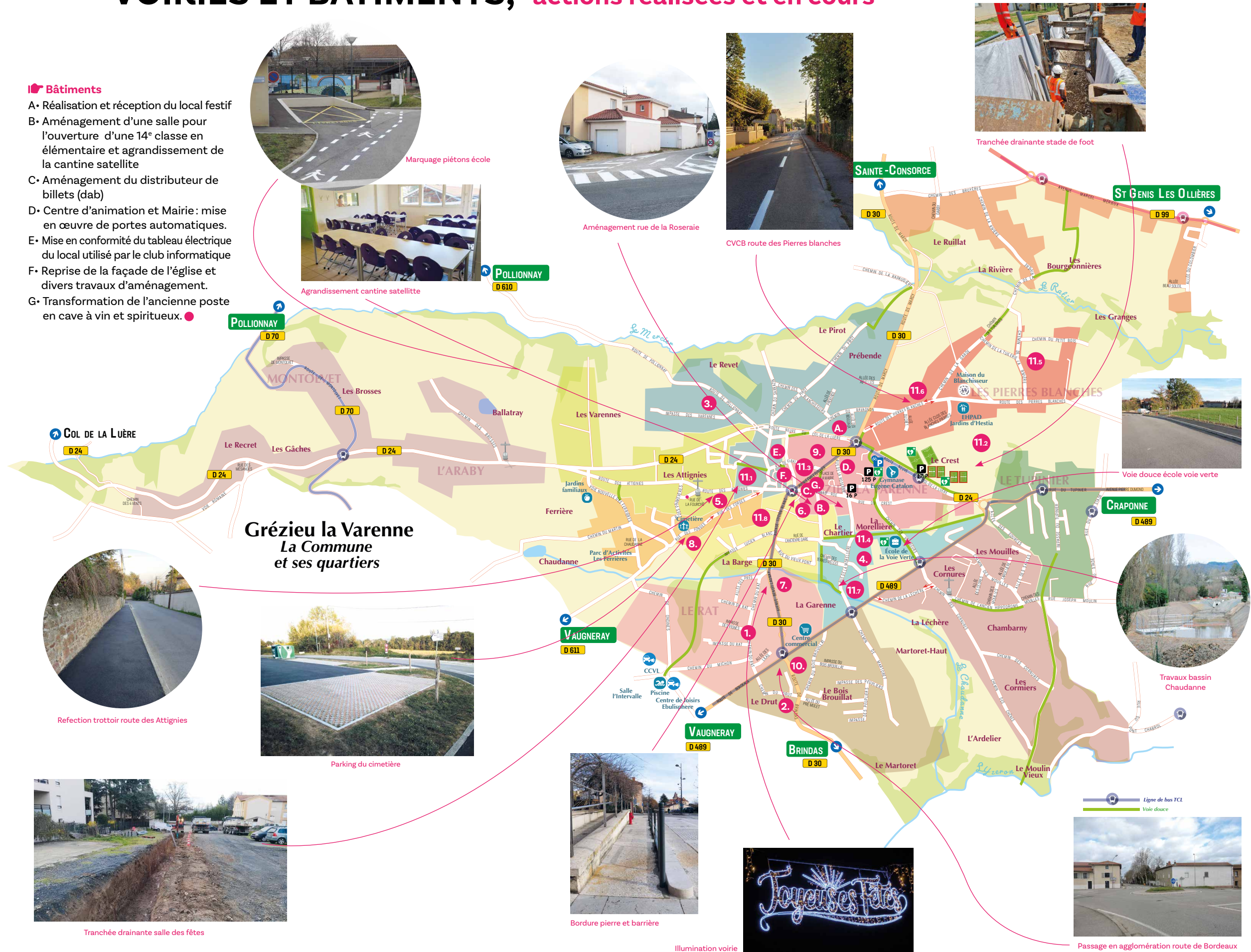
VOIRIES ET BÂTIMENTS, actions réalisées et en cours

Voirie

- Chemin du Rat** : réalisation d'un cédez le passage au droit du chemin du Michon
- Chemin du Drut** : reprise dans la totalité de la voirie et des trottoirs
- Route de Pollionnay** : reprise des écoulements d'eaux pluviales, mise en place d'un plateau surélevé face à l'impasse des Varennes, refecton des enrobés et des voies piétonnes, suppression de la renouée du Japon
- Impasse de la Morellière** : reprise des enrobés sur toute la largeur
- Rue des attignies** : reprise du trottoir
- Grande rue** : pose de barrières
- Illumination** : remplacement des illuminations de l'avenue Benoit Launay
- Cimetière** : Pose d'un colombarium et désimperméabilisation du parking
- Secteur de la halle** : ouverture de la voie traversante création d'un parking.
- Passage en agglomération de la **route de Bordeaux**
- Eaux pluviales** :
 - Parking salle des Fêtes : réalisation d'une tranchée drainante
 - Stade de foot : réalisation d'un stade de foot en synthétique avec tranchées drainantes
 - Place des Anciens Combattants : aménagement des réseaux d'eau pluviale et d'eau usée
 - Rue de la Morellière : réalisation d'une tranchée drainante, reprise des enrobés
 - Chemin de la Rivière : réalisation d'une tranchée drainante
 - Route des Pierres Blanches : réalisation d'une tranchée drainante, aménagement pour les eaux usées, réalisation de l'enrobé sur toute la largeur jusqu'à Craponne avec création d'une CVCB (circulation sur voie centrale banalisée)
 - Bassin de la Chaudanne : réhabilitation par l'agrandissement du bassin de la Chaudanne
 - Avenue Lucien Blanc : réalisation d'une tranchée drainante, reprise des réseaux d'eaux usées et pluviales

Bâtiments

- Réalisation et réception du local festif
- Aménagement d'une salle pour l'ouverture d'une 14^e classe en élémentaire et agrandissement de la cantine satellite
- Aménagement du distributeur de billets (dab)
- Centre d'animation et Mairie : mise en œuvre de portes automatiques.
- Mise en conformité du tableau électrique du local utilisé par le club informatique
- Reprise de la façade de l'église et divers travaux d'aménagement.
- Transformation de l'ancienne poste en cave à vin et spiritueux.



Grézieu la Varenne
La Commune
et ses quartiers

VOIRIE

La première partie du mandat sous le signe de l'eau

La première moitié du mandat a vu la poursuite des travaux dans le cadre du grand plan coordonné d'aménagement des réseaux d'assainissement et de canalisations des eaux pluviales.

Le renouvellement et la mise à niveau des réseaux d'évacuation des eaux est un service important apporté aux habitants. C'est aussi une responsabilité cruciale au regard de la préservation de la ressource en eau : les eaux pluviales sont

ainsi restituées au milieu et infiltrées directement sur le territoire, tandis que les égouts risquent moins de déborder en cas d'orage.

Si la partie "eaux pluviales" est à l'initiative et coordonnée directement par la commune, le volet assainissement est dévolu au SIAHVY. Ces travaux ont des conséquences sur la voirie et la circulation. Afin de limiter les coûts, mais aussi l'impact sur les déplacements quotidiens, c'est une planification

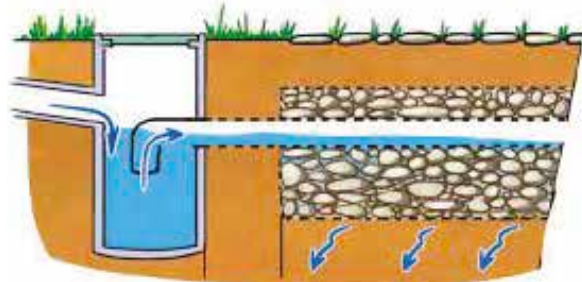
complexe qui est réalisée afin de synchroniser les interventions.

Un bassin de rétention des eaux pluviales avec une capacité de rétention d'une crue centennale et de nombreuses tranchées drainantes ont été réalisés. Ces ouvrages nécessiteront un entretien permanent tout au long de leur vie. Avec près de 3 millions d'euros engagés par la commune, ce programme est un pari sur l'avenir avec des ouvrages précurseurs.

Les tranchées drainantes ont trois rôles importants :

- la rétention en cas de crue abondante ;
- l'infiltration afin de réalimenter les nappes phréatiques ;
- la réalimentation en eau de surface de nos cours d'eau par un débit de fuite modéré.

Tous ces travaux et aménagements sont réalisés avec la participation du SIAHVY, de la CCVL, du SIDESOL, du SAGYRC et du Département.



CADRE & QUALITÉ DE VIE

Actions réalisées et en cours

Le développement durable est un thème transversal du programme de mandat. Chaque action, chaque projet fait l'objet d'une attention particulière au regard de son impact mais surtout du bénéfice qui peut en être tiré au niveau de l'environnement et de l'amélioration de la qualité de vie.

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE et énergies renouvelables

Encourager les économies d'énergie et promouvoir les énergies renouvelables pour les particuliers et les bâtiments communaux

Le plan pluriannuel d'investissement comporte des travaux d'envergure sur des équipements collectifs importants : salle des fêtes, Halle, ancienne école. Dans la continuité des efforts et des choix techniques qui ont guidé les projets du mandat précédent (chauffage à granulés de bois de l'école de la Voie verte par exemple), les grands équipements communaux existants font

l'objet d'un plan de suivi des consommations. Des solutions énergétiques alternatives sont envisagées pour les bâtiments existants (isolation, réseau de chaleur...) et les nouveaux projets intègrent cette composante tant sur le plan de l'impact environnemental que financier.

Les particuliers sont accompagnés dans le cadre des actions soutenues financièrement et techniquement au travers de programmes coordonnés au niveau de la CCVL.



VOIRIE

Des changements à l'horizon

Pour la fin du mandat sont planifiées les tranchées drainantes de la route du col de la Luère et le long de la route de Marcy l'Étoile. Les études et les aménagements pour la route de Bordeaux sont lancés en coordination avec la CCVL. S'en suivront les travaux d'aménagements des chemins de La Léchère et du Ravagnon ainsi que l'étude pour la sécurisation des piétons route du Col de la Luère.



ET DEMAIN ?

RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE

composter et réparer

L'une des actions visibles au quotidien est la mise en place de composteurs collectifs. Les trois sites fonctionnent bien grâce à des collectifs de riverains très investis. Les approvisionnements en "matière sèche" sont assurés grâce aux ressources locales issues des

élagages saisonniers. Le compost est récupéré par les riverains et les services municipaux.

Une action efficace, tant sur les résultats, est l'atelier de réparation participatif organisé annuellement : Grézieu Répare.



GRÉZIEU RÉPARE

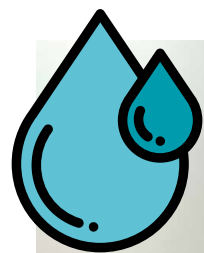


Atelier de réparation collaboratif
Passionné(e) de bricolages, besoin d'un conseil, d'un avis ou d'un coup de main ?

Envie de partager ses connaissances ou un savoir-faire ?



Venez avec un objet en panne ou cassé : vélo, petit électroménager, hi-fi, vêtement, objet d'usage... afin que nous essayions de le réparer ensemble.



Préserver, valoriser et maîtriser LA RESSOURCE EN EAU AVEC LE SAGYRC



La préservation de la ressource en eau est devenue un sujet très sensible ces derniers étés. La Commune a anticipé cette tendance bien avant que des seuils critiques puissent être atteints. La signature de la charte de l'arrosage avec le SAGYRC n'est qu'une toute petite partie de l'ensemble des actions qui sont menées par les élus au sein des syndicats liés à la ressource en eau et qui sont lancées localement au travers de la gestion de la commune :

- Respect strict des arrêtés sur l'arrosage en période de sécheresse
- Choix techniques : essences d'arbres plus tolérantes au stress hydrique, arrêt de l'arrosage du terrain de football, sélection d'un revêtement synthétique

de nouvelle génération qui ne nécessite pas d'arrosage contrairement aux anciennes générations

- Élimination des plantations en jardinières et en bacs au profit de massifs en pleine terre
- Mise en place d'une borne de puisage sur la commune: d'un format comparable à une borne incendie, elle apporte l'avantage de fournir un débit suffisant pour l'approvisionnement des professionnels. En plus, elle garantit la sécurité du réseau d'eau potable contre les pollutions extérieures et elle est équipée d'un compteur afin d'assurer la facturation des consommations ainsi qu'une évaluation plus fiable de celles-ci sur l'ensemble du territoire. ●

Perpétuer la journée annuelle de NETTOYAGE COLLECTIF

Au rang des actions de sensibilisation et de préservation du cadre de vie, on peut noter la pérennisation d'une journée annuelle de nettoyage collectif de la commune. L'objectif a même été dépassé : ce sont deux journées qui sont annuellement consacrées à cette démarche, au printemps et à

l'automne. Celle de l'automne a même pris la forme d'une manifestation de plus grande envergure au travers de "La course aux déchets", qui associe des communes de la métropole de Lyon et de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais. ●



SÉCURISER LES ACCÈS PIÉTONS aux commerces et aux lieux publics

Le plan de travaux sur la voirie intègre la mise en "zone de rencontre" de l'ensemble de la Grande rue et des abords de l'église. À cela s'ajoutent l'uniformisation et la mise en continuité de la "zone 30" du centre-bourg. Les abords de l'école primaire ont bénéficié d'un aménagement piéton afin de sécuriser les parcours et les accès. Les abords des axes structurants de circulation, tel que le tronçon en zone d'agglomération de la route du col de la Luère, doivent encore être aménagés. La mise en place des aménagements piétons est prévu mais doit attendre que les importants travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales aient été réalisés. Certaines zones ont pu déjà être traitées et sont destinées à intégrer un schéma continu de mobilité piétonne au niveau de l'agglomération. ●



DÉSIGNER UN CONSEILLER RÉFÉRENT "cadre de vie et qualité de vie"

Un adjoint "environnement et développement durable - cadre de vie" a été nommé. Au-delà des animations et de la sensibilisation aux "gestes durables", c'est toute une approche et un service rendu aux administrés.

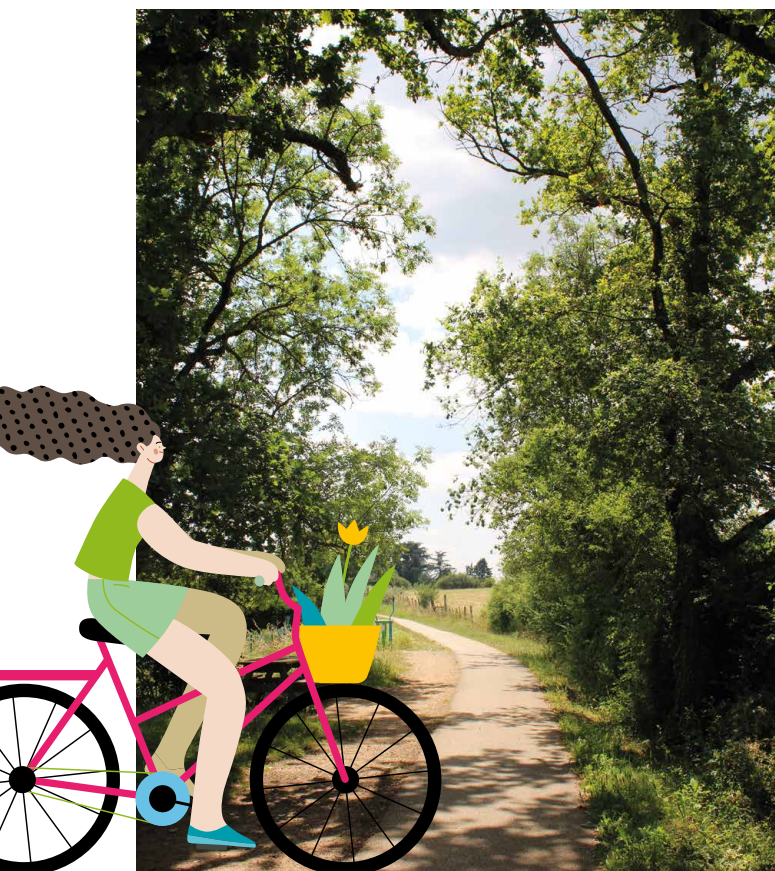
À titre d'exemple visible, on peut noter un soutien aux comités de gestion des composteurs collectifs, une lutte contre les dépôts sauvages et le maintien de la qualité de service sur les points d'apports volontaires (collecte de déchets verts, mise en place de points de regroupement pour le tri sélectif).

Une autre action en lien avec l'approvisionnement alimentaire

local est le soutien apporté aux jardins potagers communaux. Sur ces parcelles, installées et équipées lors du mandat précédent, l'équipe municipale actuelle s'attache à la poursuite de cette initiative. Elle permet à des habitants ne disposant pas d'un espace extérieur (c'est l'une des conditions pour candidater à l'octroi d'une parcelle) de pouvoir réaliser des cultures vivrières. Espaces partagés et d'échanges, ces jardins sont gérés sous statut associatif en lien étroit avec la commune. Cela a ainsi permis d'inscrire ces potagers dans une démarche économe en eau qui s'est vue primée par le SAGYRC. ●



ÊTRE UN RELAI D'INFORMATION (avec l'élu référent) pour présenter les initiatives en matière de transition écologique



DIVERSIFIER LES MODES DE DÉPLACEMENT

Transports en commun, autopartage, vélos...

Une grande étude sur les mobilités est actuellement en cours au niveau de la Communauté de communes. L'objectif est d'identifier les potentiels d'amélioration et de proposer une stratégie de développement à l'échelle de la CCVL et sa déclinaison au niveau local : pour chaque commune, pour chaque espace urbain, pour chaque zone d'habitation. La Commune de Grézieu la Varenne travaille depuis le début du mandat à la mise en place et à l'intégration de nouvelles voies douces permettant de relier de manière plus efficace et surtout sécurisée toutes les zones d'habitation et tous les équipements du territoire. Le mandat précédent a vu la mise en place d'un axe vélo/piéton depuis Grézieu la Varenne en direction de Sainte-Consorte. Cet axe majeur est à la base du grand plan de mobilité au niveau de la CCVL permettant l'intégration de voies douces comme une alternative significative à la voiture individuelle. ●

PLUS EFFICACE ET DURABLE

L'offre de transports en commun évolue

Lors du mandat précédent, la municipalité s'est battue pour maintenir la desserte TCL sur le territoire communal.

En obtenant le maintien du C24, la commune gagne la desserte de la route de Bordeaux avec la création de deux nouveaux arrêts : Voyageurs et Martoret. En novembre 2013, LEOL (Ligne Express de l'Ouest Lyon ou C24E) est rentrée en service. Le Parc relais est inauguré en 2018.

Pour ce mandat, nous avons des propositions fortes :

- Augmentation des rotations de C24
- Desserte avec une tarification TCL des arrêts route de Bordeaux par la ligne Cars du Rhône 147
- Création d'un arrêt à Montolvet

À mi-mandat, les promesses ont été tenues :

- En 2019, ajout de deux allers-retours sur la ligne C24 entre Grézieu et Gorge de Loup. Finie l'absence de bus à Gorge de Loup entre 15h46 et 16h38.

- En 2020, la ligne 147 dessert la route de Bordeaux et passe à tarification TCL. C'est quasiment un doublement de passage au niveau des arrêts : 4 chemins, Voyageurs, Martoret et Tupinier.

- En 2020, l'arrêt Montolvet est créé. Les habitants de Montolvet et de l'Araby ont enfin un arrêt de transport en commun à moins d'un kilomètre de chez eux.

- En 2022-2023 : grâce à l'action des Grézirois(e)s soutenue par la municipalité, SYTRAL Mobilités abandonne son projet de suppression de la ligne 147 et des arrêts "Voyageurs" et "Martoret" du C24. ●



ET DEMAIN ?

L'environnement

UN ENJEU MAJEUR

➤ Poursuivre l'aménagement d'espaces verts et de parcs

Il est à noter, depuis le début du mandat, une démarche continue et raisonnée de gestion des plantations sur le territoire de la commune. Une dizaine d'arbres est ainsi implantée chaque année en tenant compte :

- Du choix d'essences variées et adaptées aux conditions de stress climatique auxquelles sont soumis les arbres



- D'une implantation tenant compte des besoins de l'arbre au cours de sa croissance et en évitant toute interférence avec les équipements existants
- Du potentiel d'agrément et du bénéfice apporté à l'environnement : végétalisation des espaces, zones ombragées, refuge d'espèces animales, synergies végétales
- Du foncier disponible pour la réalisation et des ressources humaines disponibles au cours des saisons pour prendre soin des plantations

➤ Dans nos écoles et tous nos lieux publics, favoriser une démarche "écoresponsable"

➤ Participer à la réduction des déchets à la source en favorisant le tri sélectif

Perspectives : un plan de prévention est en cours d'élaboration au niveau intercommunal. La collecte et le traitement des déchets fait effectivement partie du champ de compétences de la CCVL, mais la commune est prescriptrice en termes d'implantation et propose de manière récurrente la mise en place de solutions et d'équipements. ●



ET DEMAIN ?

L'AMÉLIORATION

au programme

Les projections d'ici début 2025 s'orientent vers une amélioration de la qualité du service actuel. En l'état actuel des propositions du syndicat de transport SYTRAL Mobilités, l'ensemble de la ligne C24 ferait le trajet entre Grézieu la Varenne et Gorges de Loup en maintenant tous les arrêts communaux ce qui, de fait, augmente le nombre de rotations desservant la commune. La ligne 147 quant à elle serait convertie en ligne express et relierait Gorge de Loup à Marcy l'Étoile via Grézieu (maintien des cinq arrêts desservis

actuellement), Vaugneray, Pollionnay et Sainte Consorte. SYTRAL Mobilités envisage également la création d'une ligne Nord Sud, ligne 122, reliant les 7 Chemins à Dommartin et passant notamment par Brindas, Grézieu la Varenne et Sainte Consorte.

Le point délicat reste le transport scolaire. La pénurie de chauffeurs a conduit à l'arrêt de certaines lignes. Certains reports sur les lignes existantes ont pu pallier partiellement cette réduction du service, mais il est à craindre que le secteur reste encore sous tension. ●





DYNAMISATION du centre bourg

La municipalité s'inscrit dans une volonté de dynamisation du centre-bourg de la commune, permettant ainsi la diversification et la pérennisation des activités commerciales de Grézieu la Varenne.

C'est dans ce contexte qu'un appel à projet a été lancé en 2021 pour attribuer un bail commercial dans les locaux précédemment occupés par La Poste.

Le projet d'ouverture d'une cave à vin fromagerie porté par Louise et Alain Giraud a été retenu et, à l'issue d'une période de travaux de plusieurs mois, le commerce a pu ouvrir en décembre 2022. ●

DES TERRASSES pour nos restaurants



Initialement prévues pour soutenir les restaurateurs du centre-bourg durant les périodes de restrictions liées à la crise sanitaire, les autorisations permettant l'installation des terrasses durant la saison estivale ont été prolongées. En effet, l'aménagement de terrasses devant les restaurants favorisent la convivialité et contribuent à l'animation de notre village. Une charte d'engagement a été élaborée avec les restaurateurs pour limiter la gêne occasionnée pour les riverains.

En 2023, des animations ont été programmées pour le lancement de la saison estivale des terrasses. ●

RENCONTRE AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

La municipalité s'était engagée à favoriser les échanges avec les acteurs économiques de la commune. Deux à trois rencontres sont organisées chaque année pour effectuer un point de situation, mais également identifier de nouveaux projets. ●



ET DEMAIN ?

MIEUX ACCOMPAGNER les acteurs économiques

La création d'un répertoire des acteurs économiques permettra de porter à la connaissance des Grézirois l'ensemble des entreprises implantées sur la commune. Nous souhaitons le diffuser avec le magazine municipal.

Des réflexions sont en cours pour :

- Développer un événement annuel qui se tiendrait au moment de l'ouverture des terrasses ;
- Dynamiser les marchés existants. ●



“DÉCO-TRANSFO”

Les actions pour les jeunes ont commencé dès le début du mandat par des ateliers déco-transfo à destination des 11-17 ans. Trois transformateurs ERDF ont ainsi été décorés à l'été et l'automne 2020, complétant les deux déjà réalisés lors du précédent mandat. ●



CÉRÉMONIE de citoyenneté

Avant chaque élection nationale, notre commune organise une cérémonie à destination des jeunes qui vont voter pour la première fois. Comme la pandémie a entraîné l'annulation de celle de 2021, l'ensemble des jeunes du village ayant eu 18 ans entre mars 2020 et juin 2022 a été invité au printemps 2022 à une cérémonie en prévision des élections présidentielle et législatives. Lors de cette cérémonie, ils ont pu découvrir le vote et les enjeux des deux élections à venir. ●

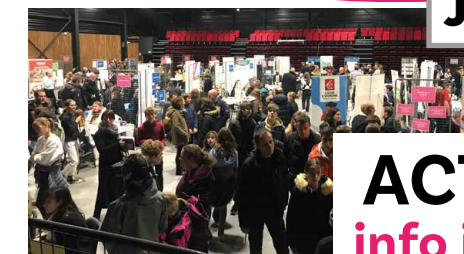


ET DEMAIN ?

UNE NOUVELLE APPROCHE

Nous souhaitons mettre en place de nouvelles activités et une nouvelle “philosophie” en lien avec la jeunesse.

Cette nouvelle “méthode” consisterait à intégrer et impliquer les jeunes par des activités qui leur seraient dédiées dans le cadre municipal (par exemple : médiathèque) et dans le cadre associatif,



ACTIONS info jeunesse

La structure info jeunesse de la CCVL a pour rôle d'informer tous les jeunes de 11 à 30 ans du territoire sur des sujets qui les concernent tout particulièrement : l'orientation, la formation, l'emploi, le logement, la santé, les loisirs, la mobilité... pour leur permettre de devenir autonomes.

Des points info jeunesse, un mardi sur deux, ont été assurés à la médiathèque de Grézieu en 2021 et 2022 pour des conseils sur l'orientation.

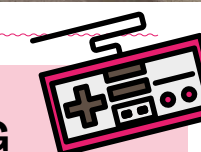
La structure a également organisé sur la commune des actions ponctuelles :

- 1 atelier découverte des métiers (utilisation du logiciel Parcouréo)
- 1 atelier d'aide à la recherche de stage, d'emploi, d'alternance
- 2 ateliers Parcoursup
- 1 atelier fake news et esprit critique animé par un auteur de roman

En 2022, la CCVL a mis en place des chantiers jeunes pour les 14-17 ans avec une petite rémunération et encadrés par des animateurs de Centres jeunes ainsi qu'un agent de la commune. À Grézieu, ils ont eu pour mission de nettoyer le gymnase. ●



RETROGAMING



En juillet dernier, la médiathèque de Grézieu a renouvelé l'animation retrogaming créée lors du précédent mandat. Elle a, de nouveau, rencontré un vif succès. ●



DE NOMBREUSES AMÉLIORATIONS pour nos écoles

Au cours de ces trois dernières années, l'école élémentaire a pu s'équiper en Tableaux numériques interactifs, ce qui donne aux enseignantes une plus grande interactivité avec les enfants, facilite également les travaux de groupe et accroît la mémorisation visuelle.

Nous avons également changé une partie de la cour de l'élémentaire pour remplacer le gore dangereux et salissant par un matériau souple et drainant évitant les glissades et les chutes. Un parcours de billes a été intégré afin de permettre aux enfants de jouer sur un sol adapté.

Toujours dans le but d'accroître le confort des enfants d'élémentaire, nous avons agrandi la salle de la cuisine satellite. Nous pouvons aujourd'hui accueillir 110 enfants au lieu de 80 par service, ce qui permet de gagner en fluidité. Le mobilier est ergonomique, ce qui est plus agréable pour les enfants et le personnel.

À la suite d'une réflexion commune entre les enseignantes, la directrice, le périscolaire et la Mairie, l'association l'AROEVEN est venue nous assister dans la mise en place de la médiation par les pairs, dont le but est de permettre aux enfants de gérer les petits conflits de la cour entre eux. Après un premier

bilan fait il y a quelques semaines, l'expérience est plutôt concluante et sera poursuivie.

Le changement des rythmes scolaires a provoqué l'arrêt des TAP subventionnés par la CAF. Dans l'intérêt des enfants, nous avons opté pour le maintien de ces activités gratuitement. Les enfants qui le souhaitent peuvent donc s'inscrire et bénéficier d'activités sportives, manuelles ou artistiques sur les temps périscolaires du soir.

Trois classes vont entièrement voir leur mobilier remis à neuf, puis les années suivantes, les autres suivront.

Cette première partie de mandat, du matériel pour les classes Flex a commencé à envahir les classes, petit à petit, dans l'optique de permettre aux enseignantes qui



le souhaitent de modifier leur méthode d'enseignement.

Côté maternelle, il y a eu beaucoup de changements aussi.

Tout d'abord, un passage protégé pour les poussettes a été créé pour venir de la route de Bordeaux jusqu'au parking. Le parking a lui été agrandi à deux reprises afin de permettre une meilleure fluidité aux heures de rentrée et de sortie scolaire.

Un espace clos a été réalisé derrière l'école du côté de la voie verte permettant aux enseignantes de disposer d'un espace supplémentaire, plus ombragé pour des activités extérieures.

Enfin, nous avons subi une forte augmentation des effectifs des écoles (80 enfants environ) sur le temps de midi. Pour pallier cet accroissement, nous avons créé cinq postes supplémentaires sur les temps méridiens et du soir, un poste d'adjoint technique au restaurant scolaire et nous avons maintenu une ATSEM par classe.

Et bien sûr, chaque année, la municipalité alloue 55 000 euros aux écoles pour l'achat des fournitures scolaires, des livres, des sorties, projets scolaires et l'intervention de musiciens. ●

CRÉATION DU CENTRE DE LOISIRS intercommunal sur la commune

Depuis quelques temps, le centre de loisirs intercommunal "Ebulisphère" rencontre des difficultés quant à sa capacité d'accueil et une demande sans cesse en augmentation de la part de la population des huit communes de la CCVL.

À la suite de ce constat, la Commune a signé une convention de mise à disposition des locaux de l'école élémentaire ainsi que le restaurant scolaire de celle-ci afin de permettre d'accueillir 40 enfants supplémentaires pour les petits vacances (hors Noël), puis les mercredis. Les locaux de l'école maternelle ont également été mis à disposition en juillet 2023 pour accueillir 96 enfants, prioritairement grézirois. ●



LE CME



Depuis 2008, Grézieu a mis en place pour les élèves de CM1 et CM2, la possibilité d'intégrer le Conseil municipal des enfants. Chaque élève de CM1 peut former une liste électorale avec ses amis. Élus après une véritable campagne dans les mêmes conditions que les adultes (projets de mandat, affiches, urne, isolement, carte d'électeur...), ils participent pour deux ans à des projets comme la création du

labyrinthe végétal situé entre l'école maternelle et la voie verte, le film sur les lieux emblématiques de la commune diffusé lors de l'accueil des nouveaux arrivants et disponible sur le site de la Mairie.

Les enfants découvrent également les grandes instances de notre pays comme le Sénat (visité en 2022 et prévu en 2024), les locaux du Département (octobre 2022) ou encore l'UNESCO (avril 2023). Ils contribuent également aux différentes cérémonies comme celle du 11 novembre ou le 8 mai, et bien d'autres, afin de mieux appréhender les notions de citoyenneté. ●



RÉCOMPENSE pour les CM2

Sous ce mandat, nous avons souhaité faire perdurer la tradition de la remise de récompense en fin d'élémentaire. Chaque fin d'année scolaire, M. le Maire remet à chaque élève de CM2 de l'école un dictionnaire dédié. ●



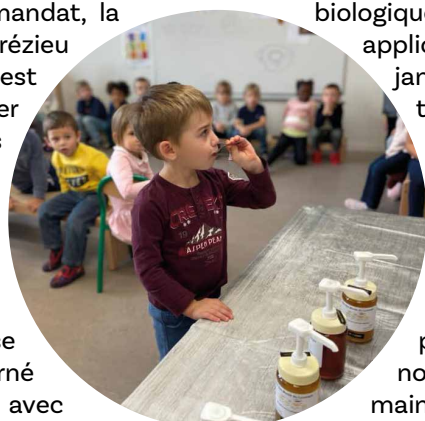
RESTAURANTS SCOLAIRES

Priorité aux produits locaux

Dans son plan de mandat, la municipalité de Grézieu la Varenne s'est engagée à proposer aux élèves des écoles maternelles et élémentaires, une alimentation durable, de qualité et de proximité.

La première phase du projet a concerné les moyens humains avec l'augmentation du temps de travail de certains agents du service cuisine ainsi que le recrutement d'un Responsable du restaurant scolaire en mai 2021. En effet, le travail des produits frais et la préparation de plats cuisinés sur place ont nécessité la mise en œuvre d'une nouvelle organisation au sein de la cuisine.

Depuis la rentrée scolaire 2021, la part des produits locaux composant les menus a augmenté progressivement pour atteindre plus de 35% et 30% de produits issus de l'agriculture



biologique (la loi Egalim applicable depuis le 1^{er} janvier 2022 prévoit un taux minimum de 20% de produits bio).

Les retours des enfants et des familles sont positifs et, malgré l'inflation sur le coût des produits alimentaires, nous nous engageons à maintenir une alimentation saine et durable pour les élèves des écoles maternelles et primaires. L'impact financier est pris en charge en grande partie par la Commune afin de limiter la hausse du coût du repas des élèves. ●



ALIMENTATION Promouvoir les circuits courts

À partir du projet mené au restaurant scolaire, la municipalité a souhaité capitaliser sur cette expérience pour favoriser l'approvisionnement local des structures collectives implantées sur la commune qui souhaitent s'engager dans cette démarche.

Un partenariat entre la Commune de Grézieu la Varenne et l'Isara a permis la réalisation d'une mission pédagogique et a abouti à l'identification de deux structures intéressées pour obtenir des informations sur les réseaux d'approvisionnement locaux. ●

Le patrimoine, la culture, c'est recevoir, entretenir, inventer, transmettre, c'est un devoir, un travail sans fin bien au-delà d'un temps de mandature.

CULTURE ET PATRIMOINE

À mi-chemin du mandat

Après le Covid, le comité culture a repris le thème de l'année. Il donne le fil conducteur aux manifestations organisées pendant l'année ("Retrouvons-nous" en 2022, "l'Europe des cultures, fêtes, traditions et art de vivre" en 2023).



La pandémie que nous avons traversée a montré le caractère essentiel des médiathèques pour la population. C'est bien le cas de celle de Grézieu qui a réorganisé le prêt des collections le plus tôt possible et mis en place les premières activités culturelles autorisées par les protocoles sanitaires.



L'affluence a beaucoup baissé pendant toute cette période, mais grâce au réseau Médi@Val et à la navette qui fait circuler les documents dans huit bibliothèques, les taux d'activité se sont très bien maintenus.

Notre appartenance au réseau Médi@Val permet de mutualiser la force de huit médiathèques et puisqu'une médiathèque, ce ne sont pas que des livres, DVD ou jeux vidéo, il y a eu 45 actions culturelles cette année pour un budget qui a doublé en 2022 et 2023.

Le réseau Médi@Val vient de fêter ses cinq ans en mars 2023 dans et sur les abords du centre d'animation proposant du jazz itinérant, un escape game, des robots, du coloriage et du monde (après 400 personnes, nous avons



arrêté de compter) venu de toutes les communes alentours.

La culture à Grézieu, c'est aussi l'implication dans l'organisation du festival Interval (en septembre) et le développement de notre salle de spectacle intercommunale de 1200 places que nous arrivons à remplir grâce à la programmation proposée.

Sans oublier Grézieu Nature (le 3^e dimanche d'avril)

avec ses nombreux exposants et que nous étoffons en proposant un printemps des arts et des créateurs (ouvert à tous les artistes confirmés ou en devenir).



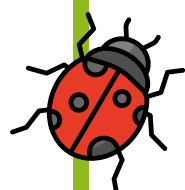
Le patrimoine, ce ne sont pas que des cailloux, voire des machines, c'est aussi du vivant, d'où l'idée de proposer à la médiathèque une grainothèque, avec la possibilité d'apporter des graines de variétés naturelles pour les mettre à disposition d'autres jardiniers. Cette année, il y a même une activité jardinage dans le patio de la médiathèque pour récolter des graines et faire partie de la boucle.



Le patrimoine de notre "vieille" commune (1110 ans cette année) n'est pas oublié; notre église presque toute jeune (un peu plus de 150 ans) avait besoin de quelques travaux invisibles: électricité, plomberie, peinture... et visibles: les escaliers du parvis, la restauration de la façade jusqu'à la hauteur du clocher (celui-ci sera repris dans quelque temps) et surtout le bénitier, longtemps assimilé à une cuve baptismale, héritage de l'ancienne église, classé aux Monuments historiques, qui a retrouvé sa place originelle à l'entrée de l'église. ●



ET DEMAIN ?



PRÉSERVER L'ESPACE AGRICOLE et favoriser les initiatives pour promouvoir l'agriculture

Une réflexion et des contacts sont en cours pour initier un projet sur notre commune afin de redynamiser l'économie agricole sur notre territoire et de développer l'offre en produits agricoles pour l'alimentation locale, notamment la restauration collective.

Développer de nouvelles actions pour la lutte contre le gaspillage auprès des élèves.

Poursuivre la participation de la Commune dans le cadre des travaux pilotés à l'échelle intercommunale (CCVL) ou du Programme alimentaire territorial.

La Municipalité ainsi que les agents des services de restauration participent aux groupes de travail en lien avec l'alimentation de proximité.

Au niveau de la CCVL, un réseau des chefs va être constitué qui sera composé des chefs des cuisines de la CCVL et un plan de formation va être élaboré.

Programme alimentaire territorial (PAT): la municipalité participe à la concertation initiée par l'État et qui est composée pour notre secteur de quatre Communautés de communes.

Les actions qui seront développées vont concerner plusieurs domaines: connecter la production et les consommations locales, favoriser la transition alimentaire, préserver les terres agricoles, permettre à tous l'accès à une alimentation saine et durable. ●

Après plusieurs mois de travaux, le nouveau musée de la Blanchisserie (MABLA) a réouvert ses portes début 2021. Il est maintenant constitué du regroupement des collections du musée de Grézieu et de celui de Craponne et est animé par l'association Paysans et blanchisseurs. Le musée a reçu en 2022 le prix Aurhalpin du patrimoine industriel et scientifique (remarquons que le patrimoine n'est pas qu'un amas de vieille pierres). ●



Nous avons, également, organisé la "soirée des bénévoles" afin de remercier toutes les personnes qui s'investissent tout au long de l'année pour le plaisir de tous. Cette manifestation festive a été énormément appréciée et nous prenons rendez-vous pour la prochaine. ●



• Organisation des festivités du 14 juillet, des fêtes de fin d'année ("retour" du sapin sur l'esplanade de la mairie, boîte à lettres pour le père Noël, mise en place de nouvelles décorations plus économes en énergie), participation à la fêtes des classes...



Cette année, nous avons organisé une manifestation villageoise, en partenariat avec les restaurateurs pour fêter "l'ouverture des terrasses". Malheureusement, la pluie étant au rendez-vous, les groupes de musique et les caricaturistes ont dû "naviguer" dans les différents restaurants, ce qui n'a pas empêché cette fête de se dérouler.



ET DEMAIN ?

ENTREtenir LA MÉMOIRE

Nous avons créé un comité patrimoine dans le but de poursuivre la transmission des connaissances sur notre commune, avec trois axes : un film pour retracer l'évolution du village dans le temps, sauvegarder la mémoire de nos anciens, organiser des visites pour retrouver les marques encore visibles de notre passé, notamment lors des Journées du patrimoine.

La salle des fêtes entreprend sa réhabilitation en conservant sa façade, lien entre passé et avenir.

Nous souhaitons également continuer à approfondir et à faire partager la connaissance sur le passé de notre commune, faire progresser notre médiathèque pour que chacun se retrouve dans les offres proposées et entretenir toutes les manifestations organisées au cours de l'année. ●

MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS ET FESTIVITÉS

Des moments forts

Nos propositions de mandat étaient les suivantes : poursuivre notre soutien aux associations, poursuivre les festivités et en programmer de nouvelles.

Concernant l'aide aux associations, nous avons maintenu et même augmenté le budget de subventions afin que les bénévoles et adhérents puissent continuer sereinement leurs activités culturelles, artistiques et sportives, malgré la période de pandémie.

soutien financier (52 000 € en 2020, 57 000 € en 2021, 62 000 € en 2022 et 66 000 € en 2023).

La municipalité est très impliquée dans les différentes manifestations :



L'aide et le soutien au milieu associatif (plus de soixante associations sur notre commune) se traduisent par la mise à disposition d'équipements de qualité, régulièrement entretenus et, bien évidemment, par un



• Participation à la fête des lumières du 8 décembre (qui continue de grandir à Grézieu puisque nous accueillons environ 600 à 700 personnes dans le village). Cette manifestation permet de rassembler petits et grands autour d'animations, de marrons chauds et boissons chaudes.



ET DEMAIN ?

ENTRE TRADITIONS ET INNOVATIONS

Pour la seconde partie de ce mandat, de nouveaux équipements sont à l'étude.

L'aide financière aux associations sera maintenue.

Les festivités ont été très compliquées à maintenir et à organiser durant la période de COVID ; cela est du passé : de nouvelles manifestations sont en phase de réflexion, par exemple l'organisation d'une "fête de l'été", les manifestations "traditionnelles" étant, bien évidemment, maintenues. ●



LORS DE LA PANDÉMIE TOUTES LES COMMÉMORATIONS ONT ÉTÉ MAINTENUES

À la suite des décès de Henri Faure, membre du bureau, et de Claude Alexandre, pupille de la nation, porte-drapeau de FNACA et secrétaire, Pierre Bazin, Président, et Jean- Pierre Carret, trésorier, ont annoncé la dissolution de l'Amicale des anciens combattants.



La municipalité de Grézieu la Varenne a lancé un appel aux anciens combattants grézirois afin de reprendre le flambeau du devoir de mémoire si bien porté par nos

anciens. Si vous avez combattu pour la France, êtes Grézirois(e) et souhaitez participer à la continuité du devoir de mémoire auprès notamment des enfants, contactez la Mairie.

Depuis la dissolution de l'association, l'organisation des différentes manifestations est prise en charge par la municipalité. Il convient de remercier tous les anciens combattants pour leur implication dans la vie municipale et, en particulier, Monsieur Bazin pour son dévouement sans faille. ●



JUMELAGE



Après un long "silence" de nos amis italiens (l'ancienne municipalité de Finale en Emilie n'était pas favorable à ces échanges), la nouvelle municipalité a, de suite, accepté de renouer le contact et une visio-conférence a été organisée.

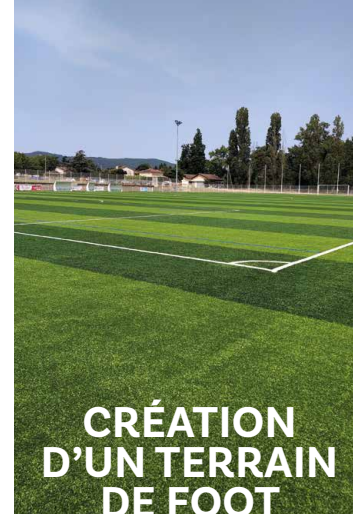
Ce jumelage doit son origine à la venue de Francesco Cassetti en 1838 à Grézieu comme réfugié politique au moment de l'unification de l'Italie. Ce médecin s'est installé dans notre commune où il a retrouvé des compatriotes. Il a été naturalisé français en 1848. Son dévouement auprès des malades et sa rectitude de caractère ont conduit les Grézirois à l'élire maire : une première fois le 9 octobre 1870 et une deuxième fois le 21 janvier 1878 jusqu'à sa mort le 16 mars 1884. Il repose aujourd'hui dans le cimetière de Grézieu.

Le 17 avril 1966, Joël Chotard, maire de Grézieu, et Angelo Sola, maire de Finale Emilia ont créé le jumelage entre leurs deux communes. Depuis cette date, de nombreux échanges ont eu lieu avec des rencontres officielles, et des relations d'amitié entre familles de

chaque côté des Alpes ont vu le jour. Des liens symboliques ont été tissés, ainsi deux cloches jumelles ont été fondues à Annecy. L'une est dans notre clocher, l'autre est à l'Hôtel de ville de Finale Emilia. À Grézieu la Varenne, vous pouvez parcourir la rue de Finale en Emilie, ainsi que la rue Francesco Cassetti.

En 2012, une série de tremblements de terre a fortement touché notre ville jumelle, détruisant de nombreux édifices publics et privés. Grézieu la Varenne a montré sa solidarité dans ces moments très difficiles.

La "reprise" des échanges entre nos deux communes se concrétisera par la venue de nos amis italiens les 17, 18 et 19 novembre 2023, avant qu'une délégation d'habitants de Grézieu la Varenne ne se rende en Italie en 2024. ●



CRÉATION D'UN TERRAIN DE FOOT

synthétique

Ce nouveau terrain fait l'unanimité et cette nouvelle surface homologuée fait le bonheur des joueurs qui sont plus nombreux grâce à l'investissement de la mairie. Cela améliore les conditions de jeu et d'encadrement avec le nouvel éclairage permettant d'augmenter les amplitudes de jeu et d'entraînement. ●

BALADE de printemps

Organisée en alternance par chacune des sept communes traversées : Charbonnières / La Tour de Salvagny / Marcy l'Étoile / Craponne / Saint Genis les Ollières / Sainte Consorce / Grézieu la Varenne sur trois parcours proposés : 7, 13 ou 24 km. ●

CONTINUER D'AMÉLIORER

les activités et les infrastructures sportives

Nous apportons un soutien indéfectible aux associations sportives permettant ainsi d'apporter une continuité dans le service apporté. ●

Grézieu la Varenne

ENGAGÉE POUR LE SPORT

DÉVELOPPER LA VISIBILITÉ SPORTIVE



• Les conventions d'objectifs avec les associations sportives ont toutes été mises en place en 2021.

• Nous avons obtenu le label "Terre de Jeux 2024" le 16 juillet 2021. Nous avons été la première commune de la CCVL à l'obtenir grâce à l'appui de nos associations sportives et à l'engagement de tous. Ce label permet d'impulser une dynamique sportive locale au quotidien.



• Le sport est gagnant, les équipes victorieuses et Grézieu reconnue : tous les ans, la municipalité honore ses sportifs ayant brillé : football et basket notamment pour favoriser le sport pour tous.

• Lors des vœux du Maire, nous avons décerné la médaille de la ville à Alexandre Perez, Grézirois et champion : chaque année il fait un podium au championnat du monde en Jujitsu-fighting.



• Nous avons également des Gréziroises qui se distinguent en horse ball, sport collectif équestre.



• Pour ainsi récompenser les sportifs, la municipalité a aussi tenu à récompenser des bénévoles et dirigeants d'associations sportives afin de les remercier pour leur investissement quotidien dans le rayonnement de la vie associative sportive. ●

SPORTS en vallons

Sous l'impulsion de la CCVL, interventions de différentes associations sportives proposant des activités de découverte voire ludiques à destination de toutes et tous. ●



CITY STADE et skate-park

Ces deux équipements, créés au sein du pôle sportif, vont être mis à disposition des jeunes amateurs ou autres, pour répondre aux attentes des habitants et permettre une disponibilité quasi permanente.

Le city stade est déjà à disposition de tous depuis cet été et le skate park est en cours de réalisation. ●



ET DEMAIN ?

ÉQUIPEMENTS ET INNOVATIONS

Inaugurer nos nouveaux équipements sportifs : terrain de foot synthétique, City stade et un skate park. Lancer la semaine de la fête du sport avec les écoles en avril permettant aux diverses associations d'y participer et poursuivre toutes les activités existantes en lien avec les jeux olympiques.

GRÉZIEU COMMUNIQUE !

Cette première partie de mandat municipal est marquée par un développement de la communication communale afin d'améliorer l'information à destination des Grézirois.

Le magazine s'est étoffé avec de nouvelles rubriques : Grézieu actualités, Bon à savoir, En bon voisinage. La page Rendez-vous permet de ne rien rater des animations et temps forts du village.

Au printemps 2022, à l'occasion du changement d'agence de communication, nous avons modifié le format et le titre du mag qui devient "Vivre Grézieu".

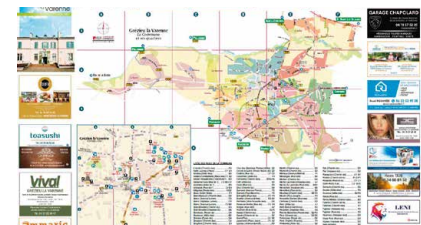


Grézieu en Bref, la newsletter du village, a également été dépoussiérée afin d'apporter une information plus exhaustive au plus proche des citoyens.

Grézieu s'est également mis à l'heure des réseaux sociaux avec la création d'une page Facebook enrichie par des posts quotidiens.

Cette première partie de mandat a également vu la refonte complète de la signalétique du village vieille de 20 ans. Les panneaux de signalisation qui guident les véhicules sur l'ensemble de la commune ont été remplacés par du mobilier urbain neuf.

Nous avons également mis à jour le plan communal en ajoutant un verso dédié à la découverte du patrimoine du village.



Toujours dans le but d'améliorer l'information des Grézirois, la municipalité a recensé fin 2021, l'ensemble des professionnels de santé qui œuvrent à Grézieu la Varenne et a diffusé cette liste encartée dans le magazine municipal.



L'annuaire des associations a également été mis à jour. Sa présentation a été modernisée. Il a également été diffusé en version papier encarté dans le magazine et, depuis, ses mises à jour annuelles sont diffusées via Grézieu en Bref et Facebook.

L'installation des symboles de la République dans nos deux écoles s'est terminée début 2022.



Les déclarations des droits de l'homme ont été posées dans chaque établissement et les Marseillaises affichées dans chaque classe. Les drapeaux et le blason avec la devise sont bien visibles à chaque fronton.

En 2022, la commission communication a aidé le Conseil municipal d'enfants à concrétiser son projet : réaliser un film présentant Grézieu la Varenne à visionner sur www.youtube.com/watch?v=oNX-eujD8wk



ET DEMAIN ?

TOUJOURS PLUS DE VISIBILITÉ

La 2^e partie du mandat devrait être aussi riche en amélioration de la communication gréziroise voire plus avec l'arrivée d'un agent municipal dédié.

La présence de la commune sur les réseaux sociaux va se développer avec la création d'un compte Instagram. Un kakemono permettant d'améliorer la visibilité de la commune devrait être en service cette fin d'année. Les panneaux d'affichage communaux vont être rénovés et leur nombre doublé afin de mieux couvrir la commune. Pour compléter la signalétique véhicule, une signalétique piétons va être installée. Les enseignes présentant les bâtiments communaux vont également être rénovées. Un annuaire des entreprises gréziroises va également être créé. En 2025, le plan de la commune sera mise à jour pour tenir compte des nouvelles infrastructures réalisées pendant le mandat.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

PLACE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES !

Installation de vidéo projecteur interactif à l'école élémentaire

Depuis 2016, la Municipalité œuvre pour moderniser les équipements éducatifs de l'école élémentaire Georges Lamarque. Après six ans de travail et la levée de nombreux obstacles, c'est chose faite !

En 2022, pour un coût de 60 000 euros, un ensemble audiovisuel de 13 vidéoprojecteurs interactifs ainsi qu'un écran tactile interactif ont été installés dans l'école. L'ensemble du parc ordinateurs de l'établissement a été renouvelé afin d'optimiser l'utilisation de ce nouveau matériel. Le serveur informatique a également été remplacé. Les travaux de câblage et d'électricité avaient été anticipés en 2020.



ET DEMAIN ?

DES AVANCÉES

La refonte du site internet de la commune est en cours.

Une application mobile en lien avec toutes les communes de la CCVL devrait être opérationnelle d'ici 2024.

Équipement de la Mairie en bornes WiFi.

Installation d'un système de visio conférence moderne dans la salle du Conseil.



LA CCVL ET LA COMMUNE

Une collaboration efficace à plus d'un titre

LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX ouverts au public



La piscine intercommunale a été rénovée et agrandie ce début de mandat, la salle de spectacle **L'InterValle** a ouvert en mars 2020, les trois musées intercommunaux dont la **Maison du blanchisseur**, qui a pris un nouvel envol après sa fusion avec celui de Craponne (1363 entrées en 2022) et bien sûr, le réseau de médiathèques **Médi@Val** qui vient de fêter ses cinq ans d'existence. ●



DES AIDES ÉCONOMIQUES aux entreprises



notamment pendant la période du Covid et la création de Valcommerce.

CRÉATION D'UN POINT INFO JEUNESSE intercommunal



TRANSPORTS



Mise en place de **voies douces** (dont celle en projet en direction de Brindas avec la reconstruction du viaduc), réflexion sur un plan de mobilité, coordination des politiques en matière de voirie, subvention à l'achat de vélos à assistance électrique, installation de bornes de recharge électrique. La CCVL représente ses huit communes, dont Grézieu la Varenne, auprès du SYTRAL pour la mise en place d'un maillage plus attractif en bus. ●

SYNDICAT DE L'OUEST LYONNAIS

Dans ce cadre, des actions sont conduites qui impactent également notre commune : la réflexion pour la future mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), des actions à vocation environnementale (mise en place d'un cadastre solaire, prêts de vélos électriques, aide au conseil en matière d'économie d'énergie, Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). En 2023 se met en place un programme de soutien à l'alimentation locale (PAT). ●



TRAITEMENT DES DÉCHETS

Réflexion citoyenne sur une nouvelle politique des déchets. Ce début de mandat, Grézieu la Varenne a obtenu la remise en place d'une collecte mobile de déchets verts sur son territoire qui avait été supprimée en début de mandat. ●

Membres de l'exécutif



BERNARD ROMIER
Maire de Grézieu la Varenne



Monia FAYOLLE
1^{re} Adjointe en charge de la communication, des nouvelles technologies et de la participation citoyenne



Laurent FOUGEROUX
2^e Adjoint en charge de l'animation, des festivités, et de la gestion des salles



Fabienne TOURAINE
3^e Adjointe en charge du social, des logements sociaux et élue dédiée aux seniors



Pierre GRATALOUP
4^e Adjoint en charge de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace public



Élodie RELING
5^e Adjointe en charge de l'enfance, l'école, le périscolaire et la jeunesse



Jean-Claude CORBIN
6^e Adjoint en charge de la voirie et des bâtiments



Isabelle SEIGLE-FERRAND
7^e Adjointe en charge des finances, de la vie économique, de l'alimentation et des circuits courts



Olivier BAREILLE
8^e Adjoint en charge de l'environnement et du développement durable, élu référent "cadre de vie et qualité de vie"



Anne-Virginie POUSSE
Conseillère déléguée au sport et à la gestion des salles de sport



Gilbert BERTRAND
Conseiller délégué à la culture et au patrimoine

Conseillers



Nadine MAZZA



Jean-Claude JAUNEAU



Laurence MEUNIER



Jean-Marc CHAPPAZ



Béatrice BOULANGE



Émeric MOREL



Fanny LEBAYLE



Michel LAGIER



Virginie BLAISON



Robert NICOLETTI



Christel DÉCATORE



Hugues JEANTET



Éliane BERTIN



Jacques MEILHON



Anne-Marie MATHIEU



Clément PERRIER



Renée TORRES



Marc ZIOLKOWSKI

